

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente juin deux mille seize, à dix-huit heures trente minutes, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Moissannes, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/06/2016

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS** : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADÉ, Bernard POUSSIN, Pierre LANGLADE, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUODOGNON, Dominique GILLES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Michel PARVY.

**EXCUSES** : Bernard DUMONT, Alain FAUCHER (délégation de vote à Dominique GILLES), Catherine CELESTIN (délégation de vote à Jean-Pierre ESTRADÉ), Estelle DELMOND (délégation de vote à Monique BLONDEL), Alain GONZALES (délégation de vote à Josiane ROUCHUT), Sébastien MOREAU (délégation de vote à Franck LETOUX), Xavier NOUHAUD (délégation de vote à Roger CLEDAT), Christine RIFFAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

### 2016-0079 : CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE – DEMANDE D'AVENANT N°03

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mai 2016 portant modification des statuts de la Communauté de communes de Noblat,

Vu la délibération n° 2015-079 en date du 21 mai 2015 portant approbation du Contrat départemental de Développement de l'Intercommunalité,

Vu la délibération n°2015-085 en date du 7 juillet 2015 sollicitant l'avenant n°1 au Contrat Départemental de Développement de l'Intercommunalité

Vu la délibération n°2015-110 en date du 29 septembre 2015 sollicitant l'avenant n°2 au Contrat Départemental de Développement de l'Intercommunalité

Monsieur le Président expose que la commune de Royères demande aux élus de la Communauté de Communes de Noblat de bien vouloir solliciter le Conseil Départemental de la Haute-Vienne afin d'obtenir un nouvel avenant au Contrat Départemental de Développement de l'Intercommunalité pour le financement de l'aménagement du centre bourg de la commune. En effet, le Conseil Départemental de la Haute-Vienne a décidé que ses financements apportés au titre de l'aménagement des centres-bourgs seraient inscrits dans le cadre des Contrats Départementaux de Développement de l'Intercommunalité de 2<sup>ème</sup> génération et non plus gérés en direct avec les communes qui les sollicitent.

Monsieur le Président souligne qu'à ce jour, il reste 305 295 € de subvention, sur la période 2014-2017, pour la réalisation de projets communautaires. La commune de Royères demande une subvention de 168 250 € pour son opération d'aménagement de centre-bourg (50 % de 336 500 € HT – Tranche conditionnelle).

Monsieur le Président demande donc aux élus communautaires de délibérer favorablement afin que la Communauté de Communes de Noblat permette, à la commune de Royères, l'obtention de cette subvention de 168 250 € pour la réalisation de cette opération.

### **Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Soutient** la demande de financement de la commune de Royères, pour un montant de 168 250 €, dans le cadre du Contrat Départemental de Développement de l'Intercommunalité de la Communauté de Communes de Noblat,

**Demande** au Conseil Départemental de la Haute-Vienne de réserver une suite favorable au financement de cette opération.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Certifié exécutoire  
Reçu à la Préfecture  
le : 22109116  
Publié ou notifié  
Le : 22109116

Le Président,  
  
Alain DARBON

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Contrat départemental de développement de l'intercommunalité ; demande d'avenant n.03

---

Date de transmission de l'acte : 22/09/2016

Date de réception de l'accusé de  
réception : 22/09/2016

---

Numéro de l'acte : 2016-0079 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20160701-2016-0079-DE

Date de décision : 01/07/2016

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions